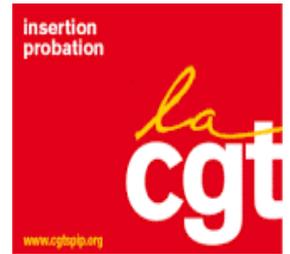


## **AU SPIP DU 63 RIEN NE VA : Tendues, tendues sont les relations ....**



Le 17/02/2025, deux représentantes nationales et une représentante locale de la CGT IP sont allées à la rencontre des équipes du SPIP au CP de Riom ainsi que des collègues du MO de Clermont Ferrand. A l'issue de ces temps d'échanges syndicaux, nous avons rencontré dans le cadre d'une bilatérale la DFSPIP et le DFSPIP Adjoint (plus de DPIP, mais nous en parlerons plus tard). Plusieurs points ont été abordés : le refus d'experts de la CGT (CSA du 12 décembre), la situation de l'équipe de Riom, l'absence d'octroi de TT au AA et principalement sur le sujet du MANAGEMENT.

### **REFUS DU TELETRAVAIL AUX ADJOINTS ADMINISTRATIFS**

Pour rappel, tous les AA des antennes des départements (63 et 15) bénéficient de TT à l'exception des collègues du MO de Clermont Ferrand... La direction nous a renvoyé que les tâches de chacun n'étaient pas encore définies et que la situation RH n'était pas stable, en raison de la baisse constante du nombre d'AA sur cette antenne pour permettre à ces agents de télétravailler. La CGT IP a rappelé que la responsabilité de définir les tâches télétravaillables, en concertation avec l'équipe d'adjoints administratifs de l'antenne était bien dévolue à l'équipe de Direction et que suffisamment de tâches réalisées en présentiel par les personnels administratifs de l'antenne leur ouvraient le droit à l'accès au TT. Au besoin, nous avons invité l'équipe de direction à se référer aux textes existants (charte des temps locale, Note DAP, circulaire SG de 2023) pour se mettre en conformité. Sur insistance de notre organisation syndicale, la direction s'est engagée à réaliser un travail dans le trimestre afin que les collègues puissent bénéficier du TT.

La CGT IP restera en lien avec l'équipe AA et vigilante sur ce point

### **LES CPIP DU CP DE RIOM S'ADAPTENT, ENCORE, TOUJOURS, JUSQU'A L'EPUISEMENT :**

Au CP, le personnel du SPIP s'épuise à pallier les difficultés recensées au niveau du Greffe de l'établissement : accès aux pièces judiciaires, retard dans les mises à jour des fiches pénales, rôles des CAP et Débats aléatoires....Oui, oui, des personnes sont supprimées et ou ajoutées à la dernière minute. Ce qui oblige des collègues, de particulièrement bonne composition, à travailler dans l'urgence. Ces conditions ne peuvent être que défavorables pour les personnes prises en charge ainsi que pour les professionnels. Et cette situation perdure, depuis des mois, sans solution possible proposée par la Direction du SPIP du 63. Charge à la DI alors de faire le nécessaire. Les agents sont épuisés de cette instabilité professionnelle !

## **DES EQUIPES TERRIFIEES :**

Plus d'une vingtaine d'agent ont été rencontrés par la CGT le 17/02/2025. Les mots sont lourds à l'égard du management de la Direction fonctionnelle actuelle. Les agents évoquent des comportements d'intimidation, d'humiliation, de dénigrement, parfois en présence de partenaires. Ces comportements ont pu être relevé à l'égard de l'ensemble des personnels : PA, CPIP, DPIP. Les deux DPIP de proximité en poste jusqu'ici au sein de l'antenne MO sont en arrêt maladie depuis fin novembre 2024. Les agents parlent aujourd'hui de peur ainsi que d'insécurité émotionnelle et professionnelle. Une partie non négligeable des agents a sollicité et/ou consulté la médecine de prévention. Certain.e.s s'effondrent en larmes dans le couloir. **NON NON NON rien ne va plus.**

Comment les choses ont-elles pu aller si loin ? A vrai dire, les signaux étaient là depuis un certain temps, avec notamment un dialogue social inexistant en 2024. Cette absence de dialogue s'est traduite par le comportement inadapté de la Direction envers le représentant CGT IP du CSA et la démission de la représentante du SNEPAP au CSA.

La CGT IP avait déjà tiré la sonnette d'alarme. La responsabilité d'établir un collectif de travail serein et un relationnel respectueux et bienveillant entre supérieurs hiérarchiques et équipes de travail incombent à la Direction Fonctionnelle de ce service.

La CGT IP a pu le rappeler, que sans la présence et le professionnalisme de son personnel, le SPIP 63 n'existe plus, Direction fonctionnelle toujours en place ou non!

La CGT IP invite les personnels à se saisir du registre Hygiène et Sécurité et de solliciter la médecine de prévention en cas de nouvelle difficulté managériale.

La CGT IP ne lâchera rien concernant la question des RPS, la protection des personnels face aux dérives de management qui semblent s'imposer au sein de ce service.

Le climat de défiance à l'égard de cette Direction est au plus haut. S'il n'est pas déjà trop tard pour retrouver un climat de travail serein au SPIP 63, notre organisation syndicale va rester des plus vigilante et attentionnée sur cette question. De nouvelles HMI seront proposées aux équipes.

**NOUS EXIGEONS QUE LES COLLÈGUES DU 63 RETROUVENT DES CONDITIONS DE TRAVAIL NORMALES ET QU'ILS N'ARRIVENT PAS LA PEUR AU VENTRE SUR LEUR LIEU DE TRAVAIL.**

Les représentants syndicaux